

Procès verbal de le 63ème assemblée générale du mardi 21 juin 2022 à 17h00

À « Welle 7 », à Berne

L'assemblée a lieu pour la deuxième fois en mode hybride : 29 membres participent à l'assemblée, dont 9 membres dans les représentations suisses à l'étranger ou à leur domicile.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée

- 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2021.** Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Il est disponible sur le site web (sous www.pvb.ch, sections de l'APC > DFAE > Actuel)

3. Rapport annuel du président

Le président rappelle à l'assemblée que son rapport est disponible sur le site web (sous www.pvb.ch, sections de l'APC > DFAE > Actuel). Il relève que la dernière assemblée a eu lieu en novembre dernier, en raison du covid. Il est prévu dorénavant de tenir l'assemblée générale dans la première moitié de l'année, comme avant la pandémie. Entre autres, l'APC a eu à faire avec la réorganisation de la DDC (Fit for purpose). Les partenaires sociaux se sont rencontrés en décembre 2021 et en avril 2022, à la demande de l'APC. Aucun licenciement n'est prévu, selon la directrice des ressources Tania Cavassini, mais de nombreux contrats ont été revus. L'APC s'est également engagé par rapport à la déclassification des postes d'assistante. En raison des très nombreuses questions, l'APC a organisé un webinar interactif sur le thème de la « reclassification, nouvelle évaluation, réorganisation – quels sont mes droits

4. Elections des scrutateurs

Andréa Siclari nomme les scrutateurs de l'assemblée.

5. Finance

Les comptes présentent un bénéfice de CHF 2'839.45 pour l'année 2021 ce qui porte le bilan à CHF 71'184.01. Le président remercie la nouvelle caissière, Lotty Schneider, pour son excellent travail. Le budget 2022 qui a déjà été présenté et validé en novembre 2021 a connu un amendement. Une ligne budgétaire supplémentaire pour organiser un événement de « networking » a été rajouté (1000 CHF).

6. Elections

- Le président commence par remercier Markus Meli, membre du comité, pour son engagement. Il démissionne du comité de la section mais reste membre du comité directeur de l'APC. Les membres ci-dessous sont élus à l'unanimité en tant que membre du comité. Lukas Probst Lopez est confirmé en tant que président.

Lukas Probst Lopez (président de la section)

Sabrina Bücher

Adrian Egger

Lotti Schneider (caissière)

Andrea Siclari

Mirjam Uhlmann-Bajrami

b. Réviseurs

Donatella Micoccio-Villani et Marcel Johner sont élus réviseurs à l'unanimité.

7. Proposition des membres

Aucune proposition n'est parvenue au comité

8. Divers

Plusieurs membres prennent la parole pour faire part du nombre anormalement élevé d'absence maladie ou de départ au sein du DFAE, plus particulièrement au sein de la DR. Ils désirent une intervention de l'APC.

Lors de la deuxième partie de l'assemblée, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du DFAE étaient invités à la conférence hybride qui avait pour titre « Et soudain c'est la guerre : aperçu des défis personnels en Ukraine. ». Plus de 40 personnes étaient présentes. L'ambassadeur de Suisse en Ukraine, Claude Wild, a parlé très ouvertement comment il a vécu le déclenchement de la guerre et des défis auxquels il a été et est toujours confronté.

L'ambassadrice Andrea Rauber Saxer, vice-directrice de la Direction des ressources, a également fait part des relations intenses et exceptionnelles entre l'ambassade et la direction dès le début de la guerre.

Le 15 juillet 2022

LP/LProbst